Dernière mise à jour : 13 avril 2026

BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL / TRAVAUX PUBLICS

CAP

CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS DE TRAVAUX PUBLICS

EN APPRENTISSAGE

CAP
NIVEAU 3

2 ANS

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS ACADÉMIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GIP FCIP ACADÉMIE DE POITIERS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Blaise Pascal – 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tel : 05 46 32 00 80
Contact : Benoît FAURE - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel.

Il exerce dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien. Il est capable de réaliser et d'entretenir tout type de réseau.

Il réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux. Il assure la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Être polyvalent.
- Participer à un travail d'équipe.
- Être capable d'effectuer toutes les opérations de maintenance usuelle.
- Être adroit.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agent de réseaux de canalisation.
- Poseur de canalisations.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : calendrier avec des périodes de 2 semaines ou 1 semaine par mois en formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP35321 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 02/03/2021

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat professionnel Technicien du Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros-Oeuvre.
- Baccalauréat professionnel Travaux Publics.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr